

MESSAGE DU PRÉSIDENT



Il y a trente ans naissait la Fédération des producteurs de lait du Québec. En 1983, les fédérations des producteurs de lait nature et des producteurs de lait industriels regroupaient leurs syndicats respectifs pour ne former qu'une seule organisation qui représenterait tous les producteurs de lait.

Avec cette fusion, un grand pas était franchi pour en arriver à une réelle mise en marché collective, mais beaucoup de travail restait à faire. Deux ans furent nécessaires pour compléter la négociation, amorcée en 1980, des premières conventions de mise en marché du lait et pour mettre en place un système centralisé de vente des quotas provincial. Et il a fallu huit ans de discussions pour obtenir une première convention provinciale de transport.

La mise en place de ces conventions, qui ont été essentielles pour la suite des choses, a permis de mettre de l'ordre dans la mise en marché du lait et d'instaurer une équité entre les producteurs. Cette plus grande équité s'est étendue aux acheteurs et aux transporteurs qui, eux aussi, ont profité de règles plus transparentes et uniformes. Les producteurs de lait de cette époque ont abattu un travail immense et ont relevé des défis qui semblaient insurmontables.

C'est grâce aux efforts et à la solidarité des producteurs au cours de ces trente années que nous avons maintenant des opérations provinciales bien rodées, que ce soit le ramassage du lait à la ferme, la livraison aux usines, la facturation, le paiement aux producteurs et bien d'autres. À ce sujet, nous avons, en quelque sorte, atteint une vitesse de croisière. Cependant, la restructuration et la concentration du secteur de la transformation qui ont eu lieu pendant la même période sont venues modifier notre façon d'effectuer la direction du lait qui devra désormais prendre en compte une réalité qui dépasse les frontières provinciales.

Nos objectifs demeurent les mêmes. Nous avons encore le mandat d'obtenir, pour l'ensemble des producteurs, les conditions de mise en marché les plus avantageuses. Et l'un des meilleurs moyens de l'atteindre est de s'assurer d'approvisionner en priorité les marchés en développement les plus rentables, comme ceux des fromages fins et des yogourts.

Pour y arriver, nous avons créé des classes d'approvisionnement spécifiques pour ces produits à l'échelle canadienne. Il a aussi été décidé de mettre en place une allocation de croissance de 1 %, avec un approvisionnement en priorité pour les classes de yogourt et de fromage. De plus, un programme de redirection du lait écrémé a été élaboré pour favoriser son utilisation dans la fabrication des yogourts plutôt que d'en faire de la poudre de lait qui grossit nos surplus de solides non gras.

Ce ne sera pas suffisant cependant pour garantir l'approvisionnement à long terme pour ces produits. Il faudra revoir la façon dont les augmentations du droit de produire canadien,

liées à la croissance des marchés en développement, sont appliquées aux provinces. On peut comprendre que certains voient d'un mauvais œil un partage différent du quota quand cela vient affecter sa province. C'est un exercice difficile, mais nécessaire pour s'assurer que les usines aient le lait nécessaire pour combler leurs besoins.

Nous devons arriver à bâtir une vision commune de développement rentable et durable de nos marchés à l'échelle canadienne en ayant à l'esprit l'ensemble des producteurs plutôt que seulement ceux de nos provinces respectives.

Il devient urgent de nous entendre et de faire front commun, surtout avec la brèche qui vient d'être créée par le gouvernement canadien avec la signature, le 18 octobre 2013, d'un accord de principe avec l'Union européenne (UE) ouvrant la porte à 17 700 tonnes de fromages européens de plus sur notre marché dans le cadre de l'Accord économique et commercial global (AECG). Cela représente 180 millions de litres de production de lait en moins par an, 150 millions de dollars de ventes de lait en moins, plus de 300 millions de dollars de ventes de fromages en moins pour nos fromagers.

Nous faisons déjà face à des contournements au niveau des frontières à la suite, notamment, de mauvais classements de produits laitiers importés qui ne se voient pas appliquer les tarifs appropriés. Cet accès supplémentaire accordé à l'UE fragilise encore plus la gestion de l'offre.

Les producteurs de lait de toutes les provinces canadiennes devront impérativement agir ensemble pour exiger plus de rigueur et de fermeté dans la gestion des frontières et des produits qui entrent. Ils devront aussi resserrer les rangs face aux autres négociations qui sont en cours, comme celle du Partenariat transpacifique (PTP).

Nous pouvons prendre exemple sur ce qui a été accompli en 1983, lorsque les producteurs ont mis de côté leurs particularités régionales afin de pouvoir faire face aux nombreux défis qui mettaient en péril l'avenir de la production laitière. Nous pouvons être fiers de ce qui a été accompli et nous en inspirer.

Si certains pensent encore que la gestion de l'offre nous met à l'abri, l'actualité avec l'AECG montre qu'il n'en est rien. Les produits laitiers canadiens doivent et devront concurrencer quotidiennement les autres aliments, d'ici ou d'ailleurs. Nous devons continuer d'agir pour maintenir l'appui à notre modèle de mise en marché et nous aurons, pour y arriver, l'obligation de prouver sans cesse qu'il permet de répondre aux besoins du marché tout en respectant les préoccupations des consommateurs quant à l'éthique, l'environnement, la salubrité et la qualité. C'est notamment ce à quoi servira le programme proAction.

Les années ont beau avoir montré que la gestion de l'offre est un système performant qui permet de répondre aux besoins des marchés tout en étant avantageux pour les transformateurs, les consommateurs et les producteurs qui en tirent un revenu décent, sans subvention, nous devons encore nous battre pour la préserver. Il ne faut pas s'attendre à ce que les pressions externes et internes cessent comme par magie. La seule façon de passer au travers est de demeurer unis, de ne pas se décourager et de lutter en mettant en place des solutions que nous aurons décidées au niveau canadien au bénéfice de tous les producteurs.

Bruno Letendre, président

MESSAGE FROM THE CHAIRMAN

The Fédération des producteurs de lait du Québec was created thirty years ago. In 1983, the federations of fluid and industrial milk producers merged their respective syndicates to form just one organization that would represent all milk producers.

Even though this merger represented a huge step toward real collective marketing, there was still much work to be done. It took two years for the negotiations on the first milk marketing agreements, which began in 1980, to be concluded and for a centralized system to be set up so that quota could be sold across the province. And it took eight years of discussions to achieve the first provincial transportation agreement.

Implementing these agreements, which were essential for what was to follow, brought order to milk marketing and established equity between producers. The greater equity was extended to buyers and transporters, which also benefitted from more transparent and uniform rules. The milk producers of that period accomplished a great deal of work and met challenges that seemed unattainable.

Thanks to the efforts and solidarity of producers these past thirty years, we now have smoothly functioning operations across the province, from milk pickup at farms and delivery to plants to billing and producer payment processes, and much more. In that respect, we have sort of reached our cruising speed. However, the restructuring and concentration of the processing industry that has occurred at the same time has changed our way of managing milk, which now has to take into account a new reality that goes beyond provincial borders.

Our goals are still the same. We still aim to obtain the most advantageous marketing conditions for all producers. And one of the best ways to achieve this is to make sure that we give priority to supplying the most profitable developing markets, like fine cheese and yogurt.

To succeed, we have created specific supply classes for these products across Canada. It was also decided that a growth allowance of 1% would be implemented and that yogurt and cheese classes would be supplied as a priority. In addition, a redirection program for skim milk was developed to promote making yogurt rather than powdered milk from it, which adds to our surpluses of non-fat solids.

However, this will not be enough to guarantee a long-term supply for these products. We will have to review how increases in Canadian production entitlements, which are linked to the growth of developing markets, are applied in the provinces. It is understandable why some look down on different quota sharing when it affects their province. This is a difficult, but necessary procedure to ensure that plants have enough milk to meet their needs.

We will have to find a way to build a common vision of profitable and sustainable market development across Canada by thinking of all producers and not just those in our respective provinces.

We now urgently need to listen to each other and form a common front, especially since the Canadian government just created a rift by signing the agreement in principle on October 18, 2013 with the European Union (EU), which opens the doors to 17,700 additional tonnes of European cheese in our market under the Comprehensive Economic and Trade Agreement (CETA). This represents 180 million litres less of milk production per year, \$150 million less in milk sales, and more than \$300 million less in cheese sales for our cheese makers.



BRUNO LETENDRE
Président
Chairman

We already had problems with products getting around border controls, specifically due to incorrect grading of imported dairy products that were not subject to the proper tariffs. This additional market access granted to the EU will further undermine supply management.

Milk producers in all Canadian provinces will absolutely need to make concerted efforts to demand more rigour and firmness in managing the borders and the products that pass through them. They will also have to tighten the ranks as other negotiations continue, like those of the Trans-Pacific Partnership (TPP).

We can follow the example of what was accomplished in 1983, when producers put aside their regional differences to meet numerous challenges that jeopardized the future of dairy production. We can be proud of what has been accomplished and find inspiration in it.

While some still think that supply management will protect us, current CETA developments show that this is not the case. Canadian dairy products have to compete every day with other foods here and abroad and this will continue in the future. Therefore, we must continue to take action if we want to maintain support for our collective marketing system. To succeed, we will also have to continue to prove that this system meets market needs and addresses consumer concerns about ethics, the environment, safety and quality. This is exactly what the proAction program is designed to do.

Although supply management has proven over time that it is an effective system that meets market needs and benefits processors, consumers and producers, who earn a decent living from it without subsidies, we still have to fight to protect it. We should not expect the external and internal pressures to just vanish into thin air. The only way to succeed is to stay united, not let ourselves get discouraged and fight for our interests by implementing the solutions that we have chosen at the Canadian level for the benefit of all producers.

A handwritten signature in dark ink that reads "Bruno Letendre".

Bruno Letendre, Chairman